14 OCTOBRE

Ce fut dans ce mois, le 14, veille de Sainte Thérèse, lorsque nous étions toutes occupées à présenter un bouquet à la Mère Assistante, qu'on vint m'appeler pour recevoir la Mère Geoffroy (162). Cette bonne excellente fille, lorsque j'arrivais dans cette ville pour commencer notre établissement aux Feuillants, était supérieure dans une maison qu'on appelait la Providence (163).

C'est un établissement qu'elle avait formé avec beaucoup de peine; mais comme tous ces établissements de charité ne peuvent subsister sans le secours des particuliers, elle n'était pas trop libre de faire ce qu'elle voulait.

Elle éprouva beaucoup de désagréments, tous ménagés par la Providence divine, qui ne voulait pas qu'elle continuât à Le servir dans cette maison, car, depuis de longues années, elle avait un ardent désir de suivre la Règle de Saint Ignace; et sans savoir s'il y aurait jamais de Société conduite d'après cette Règle, elle avait une espérance ferme qu'il en existerait un jour et qu'elle en serait: aussi, lorsque le P. Lambert vint dans cette ville, pour donner la mission, elle reconnut aussitôt que c'était ceux qu'elle attendait depuis si longtemps: cependant ce Père ne put la voir que pendant peu de temps, parce que les affaires de la Mère Geoffroy s'étaient fort embrouillées; et les Grands Vicaires étaient intervenus pour les arranger. Il ne convenait plus au P. Lambert de lui donner aucun conseil sans se compromettre et sans utilité pour elle; de sorte qu'elle fut abandonnée à elle-même; ou plutôt Dieu seul disposait tout pour l'accomplissement de ses desseins sur cette âme.

Après plusieurs mois de peine et de traverses, ceux qui dirigeaient cette maison trouvèrent plus utile de la destituer et de nommer une autre supérieure pour la remplacer. La Mère Geoffroy, très satisfaite de n'être plus rien, et espérant être plus libre pour voir ses vœux accomplis, se réjouissait de ce changement; elle demanda même de s'absenter pendant quelque temps et de se reposer un peu de ses longues traverses; mais dans le fond, c'était un peu dans le dessein, en se mettant en liberté, de chercher à connaître la volonté de Dieu sur elle.

Elle passa quelque temps chez des religieuses à Chavagnes (164) du côté de la Bretagne, et cette Société fondée depuis peu lui aurait assez convenu, si le désir d'être sous la Règle de Saint Ignace n'eût pas été aussi vif. Pendant tout ce temps, je n'avais point osé la voir, et quoiqu'elle en eût grand désir, elle s'en était abstenue par la crainte de nous compromettre; et aussi, voyant bien que c'était notre Société qui lui convenait, elle n'osait y porter ses vues, croyant qu'il fallait plus de talents qu'elle n'en avait pour y être admise.

Elle se contentait donc d'envier notre bonheur, et d'attendre ce que Dieu ordonnerait pour elle. Lorsque je vis qu'elle était tranquille, que toutes

---

(162) Mère Suzanne Geoffroy 1761-1845 * cf. p. 123.

(163) La Providence * cf. p. 126.

(164) Religieuses de Chavagnes * cf. p. 127.

les affaires de la Providence s'étaient pacifiées et qu'on pourrait s'y passer de la Mère Geoffroy qui en était absente depuis quelque temps, comme je l'ai dit, je proposais à nos Grands Vicaires et surtout à celui qui avait été le plus opposé (165) à ce qu'elle sortît de la Providence, de l'engager à venir se réunir à nous; lui ajoutant que, pour former l'établissement de Niort qu'il désirait depuis si longtemps, elle me serait très utile pour l'y mettre à la tête.

Cette proposition passa sans contradiction; la Mère Geoffroy, qui ne désirait que connaître la volonté de Dieu, pour la suivre avec fidélité, et qui est une âme bien avancée dans les voies de Dieu, comprit que le plus sûr moyen pour connaître cette divine volonté, était de consulter sur ce sujet celui qui avait été le plus contraire à son projet. Elle s'adressa au même Grand Vicaire et en obtint une réponse favorable.

Elle était toujours à Chavagnes pendant tout ceci, et celui qui dirigeait cette maison voyant que c'était un sujet précieux, voulait la retenir pour cet établissement. Mais elle, après de mûres réflexions, se rendit où il lui paraissait que Dieu l'appelait, et après lequel elle avait soupiré si longtemps.

Elle arriva donc, comme je l'ai dit plus haut, la veille de la fête de Sainte Thérèse, et après avoir eu un entretien avec elle, elle convînt d'aller coucher dans sa maison de la Providence, et de revenir me voir le lendemain, pour me rendre compte comment elle y aurait été reçue, après cette absence d'environ deux mois.

Le lendemain matin, elle fut ici au temps de l'Oraison, et quand il me fut libre de l'entretenir, elle me rendit compte de sa réception à la Providence. Elle y avait été accueillie avec bien de l'affection, ce qui l'affligeait assez, pensant combien il lui serait dur de se séparer de ses anciennes compagnes, et de leur annoncer cette séparation. Cependant, il fut arrêté entre nous qu'elle s'en retournerait le même jour dans la dite maison et qu'elle annoncerait le même soir cette antienne... Elle le fit, comme nous en étions d'accord, et le lendemain de grand matin, elle rentra ici pour ne plus retourner à la Providence. Elle quitta si promptement pour éviter toutes les sensibilités qui n'eussent pas manqué de l'affliger beaucoup si elle en avait été témoin.

Huit jours après je l'admis au noviciat, et malgré qu'elle eût environ 46 ans, qu'elle ait été supérieure depuis longtemps, elle remplit les devoirs d'une novice avec une humilité et une obéissance exemplaires. Elle jouit d'une paix et d'un contentement qu'elle n'avait pas goûtés depuis longtemps.

Pendant que tout ceci se passait au sujet de la Mère Geoffroy, j'ai laissé de côté ce que nous fîmes ici le jour de Sainte Thérèse. Nous célébrâmes cette fête autant par l'affection que je porte à cette Sainte, que parce que c'était la patronne de la Mère Assistante (166).

---

(165) M. Soyer.

(166) Mère Thérèse Maillucheau.

Comme je l'ai dit plus haut, nous lui présentâmes un bouquet, ainsi que toutes les pensionnaires, qui se réunirent à nous. Le lendemain, je lui fis payer sa fête: elle nous fit porter un joli dîner au jardin sous des arbres, où nous fûmes toutes ensemble avec nos élèves. Le P. Pradel, qui avait assisté au bouquet de la veille, voulut aussi être du dîner et devenir témoin de cette innocente joie; car ce bon vieillard prend un tel intérêt à nous qu'il n'y a pas de Père qui puisse l'égaler. Nous passâmes une partie de l'après-dîner avec nos enfants, soit à leur faire faire différents petits jeux sous nos yeux, et nous y mêler même dans l'occasion, soit à causer avec elles. Ensuite, nous retournâmes à nos exercices de piété et enfin nous eûmes la Bénédiction du Saint Sacrement.

Je ne pus, ce jour-là, faire une conférence à nos Sœurs, ayant été occupée toute la journée, comme je viens de le dire, et le soir, à recevoir de nouveau la Mère Geoffroy, ainsi que je l'ai expliqué.

J'ai oublié cependant de parler d'une brave Sœur coadjutrice (167) qu'elle m'amena avec elle; qui avait postulé depuis quelque temps à la Providence et qui avait le plus grand désir de la suivre dans sa nouvelle retraite; je la reçus avec plaisir, Mère Geoffroy m'en ayant donné les meilleurs témoignages, soit pour sa vertu, soit aussi pour les services qu'elle pourrait rendre à la Maison par son travail. Je l'admis au Noviciat, avec la Mère Geoffroy; ainsi que Melle Boué, de Bordeaux, qui postulait depuis 3 mois environ.

Cependant je ne pus passer l'octave de Sainte Thérèse, sans parler de cette grande Sainte à nos Sœurs. Je les réunis donc, à quelques jours de là; il y avait plus de 3 semaines que je ne l'avais fait. Je leur parlai de l'amour de cette grande Sainte pour Notre-Seigneur, qui l'a rendue si célèbre et lui a fait donner le nom d'Amante de Jésus. Je leur montrai que cet amour avait été accompagné en elle d'une profonde humilité et d'un zèle ardent pour le salut des âmes, qui la consumait continuellement; que le véritable amour ne pouvait exister sans ce désir de voir toutes les créatures, répondre à la charité d'un Dieu qui a tant fait pour nous, et profiter des souffrances qu'Il a endurées pour les sauver; que c'était la meilleure manière de Lui témoigner notre amour, que de s'employer à Lui sauver des âmes qui Lui ont tant coûté et qu'Il aime avec une si grande charité.

Sainte Thérèse, leur dis-je, était humble; et c'était une suite de son amour pour Jésus; à la vue des grâces dont Il la comblait, elle ne pouvait assez s'humilier, de ce qu'Il s'abaissait ainsi avec une de ses créatures; et plus elle s'humiliait, plus Il la favorisait pour nous faire comprendre combien Il aime cette vertu.

Ah! Notre-Seigneur savait bien ce qu'Il faisait, quand Il s'entretenait si familièrement avec cette Sainte!... Il savait qu'elle en prendrait de plus bas sentiments d'elle-même, et que son amour prendrait de nouveaux accroissements.

Aussi, quand elle parle d'elle-même, elle ne sait quels plus bas lieux elle prendra. Ses humiliations faisaient sa joie, ses délices; surtout quand

(167) * Cf. p. 123.

elle considérait que son Divin Epoux en avait été rassasié pour l'amour d'elle. Oh! mes bonnes Sœurs, leur dis-je, quand imiterons-nous cette Sainte, nous qui avons tant de raisons de nous humilier?... Cependant la moindre marque d'improbation de la part de vos Supérieures, ou si elles vous reprennent de quelque faute, vous trouble, vous fait perdre la paix intérieure. Prions donc avec ferveur cette Sainte, de nous obtenir de l'imiter (168).

Quelques jours après, je pris un accès de fièvre, qui fut suivi d'une grande faiblesse, ce qui mit toutes mes Sœurs dans une grande inquiétude, croyant déjà qu'elles allaient me perdre. J'eus encore plusieurs autres accès de fièvre, et je fus séparée d'elles pendant plus de huit jours, ce qui leur donna bien de la peine, ne les voyant que l'une après l'autre, et de petits moments.

31 OCTOBRE 1807

Cependant, la veille de Toussaint, me sentant un peu mieux, je voulus les réunir, et je m'efforçai pour leur dire quelques mots d'édification. Je leur dis donc qu'il fallait absolument que nous fussions toutes des Saintes, que Notre-Seigneur le voulait, nous ayant réunies avec tant de soin et nous prodiguant une si grande multitude de grâces que la moindre suffirait à nous élever à la sainteté.

Les Saints dont nous célébrons la fête, leur dis-je, ont été ce que nous sommes, faibles, ayant des défauts, des mauvais penchants; nous avons les mêmes grâces qu'eux pour surmonter les nôtres, et peut-être avons-nous plus de secours qu'ils n'en eurent; qui nous empêche donc de les mettre à profit?

Serons-nous toujours si lâches à la vue de cette multitude de témoins (169) qui déposeraient contre nous un jour? Ils nous tendent la main, ils nous pressent de venir les joindre, ils s'intéressent à nous. Invoquons-les donc avec la plus grande confiance, sûres qu'ils nous aideront de leur crédit, ayant éprouvé les mêmes faiblesses, ils auront compassion de nous et nous aideront de tout leur crédit auprès de Dieu. Mais souvenons-nous que nous ne pouvons devenir des Saintes qu'en aimant Dieu de tout notre cœur et ne rien aimer qu'en Lui et pour Lui, et nous quitter nous-mêmes; c'est là ce qui fait les Saints.

Depuis quelques jours, nous attendions les P.P. Lambert et Enfantin, qui devaient nous donner une retraite. J'admirais comment la bonté de Dieu arrangeait tout pour le mieux; car, s'ils fussent venus pendant que j'étais malade, comme ils s'étaient annoncés, j'aurais été hors d'état de pourvoir à tout, comme il était nécessaire que je le fisse.

---

(168) La Mère Barat présente ici Sainte Thérèse comme «l'amante de Jésus», en qui l'humilité est inséparable de l'amour et du zèle. On pourrait affirmer que la fondatrice se peint ainsi elle-même en même temps.

(169) Multitude de témoins: allusion à la Liturgie, Préface de la Fête de la Toussaint.

Ils arrivèrent donc quelques jours après la Toussaint, et lorsque j'étais rétablie, le P. Lambert (170) se chargea seul, de tous les exercices de la retraite; le P. Enfantin (171) ayant d'autres occupations aux environs. Nous les reçumes avec une nouvelle satisfaction, surtout le premier à qui nous devons l'établissement de cette maison, que nous regardons comme notre Père; et qui en a les sentiments et nous en prodigue les soins.

Je convins avec lui que nous admettrions dans notre chapelle les personnes de la ville qui voudraient suivre les exercices de la retraite (172) pour nous rendre utiles, autant que nous le pourrions, en procurant le bien des âmes.

Les premiers jours, peu de personnes furent instruites, mais celles-ci ne tardèrent pas à en avertir d'autres, de sorte que nous fûmes obligées d'en recevoir autant que la chapelle pouvait en contenir. Je me réjouissais de cette ardeur à venir entendre la Parole de Dieu, dans un temps où la foi se perd et j'en rendis grâce à Dieu, tout en Le priant ardemment que cela tournât à Sa Gloire et au salut de ces âmes. Cependant, au milieu de la satisfaction que j'éprouvais de voir Dieu glorifié dans ce petit coin de la terre, il nous ménageait une épreuve bien rude à mon cœur ainsi que pour tous ceux qui ont du zèle pour la Religion.

Lorsque nous ne pensions à rien, on écrivit de Paris que la Société de ces Pères venait d'être dissoute par un décret impérial (173). Je gardai cette nouvelle secrète pendant le peu de jours que devait durer encore la retraite, ne voulant pas donner de l'inquiétude à mes Sœurs, qui aurait pu les distraire et n'en fis part qu'aux Pères que cela intéressait. Ils apprirent cette nouvelle accablante avec toute la résignation possible à la volonté de Dieu, quoique rien n'ait pu leur annoncer précédemment ce renversement. Pour moi, je l'avoue, j'avais besoin d'être fortifiée par leur exemple, pour n'en être pas accablée, car, quoique je fusse bien résignée aux desseins de Dieu, je voyais en cela tant de raisons de m'affliger:

1°) la perte que la Religion faisait, soit pour l'éducation de la jeunesse, soit pour les Missions qu'ils faisaient avec tant de succès pour le salut des âmes, que je ne pouvais voir en cela qu'un châtiment de Dieu envers notre patrie.

2°) Tout ce que je leur devais de soins, de secours pour notre petite Société, qu'ils nous avaient prodigués avec tant de zèle et de charité, et dont je prévoyais que j'allais être privée.

Toutes ces considérations me serraient le cœur, mais je renfermais mes peines au-dedans de moi, jusqu'à la fin de la retraite.

---

(170) Cf. note 15.

(171) Cf. note 36.

(172) Première manifestation du désir de la Mère Barat par rapport à la troisième œuvre indiquée dans les Constitutions: l'œuvre des Retraites. Constitutions, p. 109 à 111; p. 207, par. XXII; Tout au long de sa vie, la Mère Barat reviendra sur l'importance de cette œuvre. Cf. Charisme p. 312-313.

(173) * Cf. p. 127.

Alors, je reçus une lettre de M. Joseph (174), qui, en m'instruisant plus positivement de cette triste nouvelle, me faisait connaître toute la soumission et la paix dont son âme jouissait, ainsi que son amour pour Dieu, qui semblait s'accroître sous le poids de cette croix; tant il est vrai que les grandes âmes ne seront jamais abattues et qu'elles tirent de nouveaux sujets de courage et de confiance de ce qui les afflige. Son exemple me console et me fortifie un peu.

Lorsque la retraite fut finie, le P. Lambert me pria de réunir nos Sœurs, et il leur apprit cette fâcheuse nouvelle. Elles en furent bien affligées, et les sentiments qui m'affectaient les touchèrent également.

Cependant, la présence et la résignation du P. Lambert, et le courage du P. Gloriot, qui, contre toute espérance, avaient la plus grande confiance que Dieu ne voulait que les éprouver, ou du moins, tirer peut-être un plus grand bien pour eux, surtout en leur envoyant cette croix; tous ces secours dis-je, nous fortifièrent.

Cependant, quoique nous fussions bien affligées pour ce qui regardait ces Pères, nous n'étions pas sans inquiétudes pour notre Société dont nous pouvions prévoir, dans cet événement, la dissolution prochaine.

Mes Sœurs, à ce sujet, remerciaient Notre-Seigneur de ce qu'il avait permis que je fusse au milieu d'elles dans ce moment critique; et toutes me protestèrent qu'elles appréciaient encore plus le bonheur de leur réunion, tout en me promettant que, quoiqu'il arrivât, elles ne se sépareraient jamais de moi, et me demandant en grâce, que je les en assurasse.

Ces sentiments me plaisaient trop pour ne pas leur en savoir gré, d'autant plus qu'elles m'exprimaient aussi le désir de mieux servir Notre-Seigneur, et avec plus de fidélité, et de ferveur, pour mériter sa protection et ne pas être rejetées comme des épouses infidèles.

Le Père Gloriot nous fit, à ce sujet, une petite exhortation dans notre chapelle où ni les personnes étrangères, ni les pensionnaires ne furent admises.

Il était animé de cet esprit de force, qui se met au-dessus des plus grandes adversités, en se tenant fortement attaché à la croix de Jésus. Il tâcha de nous en inspirer les mêmes sentiments. Entre autres paroles qu'il nous adressa, celles-ci me touchèrent plus vivement:

«Ne vous dissimulez pas que ce qui nous est arrivé ne puisse également tomber sur vous; oui, mes chères Sœurs, vous êtes menacées de la même adversité; mais tenez-vous attachées à la Croix de votre Divin Sauveur; tenez-vous toutes bien unies, sans vous laisser abattre. Et plus le danger est prochain, plus aussi prenez de nouvelles forces, une plus grande confiance; redoublez de ferveur et d'exactitude à vos saintes Règles, alors, quand Dieu vous verra ainsi disposées, Il retirera son bras prêt à vous frapper.

(174) Cette lettre n'est malheureusement pas conservée dans le lot que possèdent les Archives. Les lettres de 1807 à 1814 n'ont pas été retrouvées.

«Mais, quoiqu'il en arrive, soyez assurées que c'est le moment d'avancer à grands pas dans le chemin de la perfection; une vertu commune se soutient dans les épreuves ordinaires, mais ne fait pas de grands progrès, au lieu que dans ces grandes tempêtes, l'âme s'agrandit, la vertu se fortifie et elle fait bien du chemin en peu de temps. Oh! bonheur! oh! biens inestimables de la Croix! elle convertit en or la paille, elle nous délivre de toutes les petitesses. Je vous le répète: courage, confiance, union, etc...».

21 NOVEMBRE 1807

Le lendemain du jour, où nous avions appris cette triste nouvelle à nos Sœurs, était le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, jour où nous devions renouveler nos vœux, et deux d'entre elles devaient les faire pour la première fois; de sorte qu'il était juste qu'elles fussent instruites de ce qu'il y avait à craindre avant de s'engager, pour qu'elles fissent leurs réflexions; et c'est pour cette raison que le P. Lambert et moi nous avions désiré les réunir.

Ces deux, qui sont la Mère Lydie Chobelet et la Sœur Bernard, avaient un trop ardent désir de se consacrer à Dieu, pour que rien ne pût les faire hésiter; tout ce qui les affligeait était de ne pouvoir s'engager que pour un an conformément aux lois du gouvernement.

Les autres Sœurs, qui n'avaient pas fait les épreuves suffisantes pour être admises à cette époque, auraient bien désiré que j'eusse voulu abréger le temps de leur épreuve, mais il n'était pas de la prudence de me rendre à leurs désirs.

Le jour de la Présentation, nous nous rendîmes donc à notre chapelle: le P. Lambert et M. Pradel assistaient à cette cérémonie, le premier nous fit une petite exhortation, où, après avoir fait un exposé du bonheur de la vie religieuse, il nous ajouta, pour nous encourager, combien cet acte que les unes allaient faire pour la première fois, que les autres allaient renouveler, serait agréable à Dieu et Le glorifierait, puisque, malgré que les hommes s'y opposassent et le traitassent de folie, néanmoins, elles avaient le courage de se mettre au-dessus de toutes ces considérations, et de protester à Dieu qu'elles préféraient son bon plaisir, son amour à l'approbation de toutes les créatures.

Je dois dire que les seules qui devaient, ou renouveler leurs vœux ou les faire pour la première fois, étaient à cette cérémonie, et que nous avions fermé les portes, quoique nous n'eussions rien à craindre, puisque nous ne faisions rien que de nous conformer aux lois: mais pour plus de tranquillité et de prudence, nous en agîmes ainsi.

Je commençai à renouveler mes vœux, en présence de Notre-Seigneur, du P. Lambert, et de M. Pradel; mes Sœurs vinrent ensuite à l'ordinaire et je reçus les leurs. Elles étaient six en tout, mes Sœurs Bigeu, Maillucheau, Olivier, Girard; Chobelet et Bernard. Après la Messe, nous nous réunîmes

avec nos Pères et nous déjeunâmes ensemble; mais la fête ne fut pas complète, ayant le cœur serré sur l'affaire de nos Pères, quoique bien contentes d'avoir resserré nos liens avec Notre-Seigneur et Lui avoir renouvelé la consécration de nous-mêmes. Tout mon désir est que nous lui soyons fidèles et qu'Il daigne faire, par sa grâce, que nous devenions des Epouses selon son Cœur.

Nous étions dans l'attente de ce qui en serait par rapport à ces Pères; c'est-à-dire ce qu'ils deviendraient ou ce qu'ils feraient. Le P. Enfantin revint quelques jours après, de l'endroit où il était allé apostoliser, ainsi que le P. Desmare, car ils comptaient tous quatre, après notre retraite finie, aller à Angers, donner une Mission; mais après la nouvelle de leur dissolution, ils jugèrent plus prudent d'y renoncer et de se borner à rester à Poitiers, tout en y travaillant un peu, jusqu'à nouvel ordre.

Quant au P. Gloriot, il fit un voyage pour leurs affaires et, quoique assez éloigné, il fut promptement de retour. Pour moi, je bénissais Dieu au milieu de la peine que j'éprouvais, de les voir en quelque sorte les mains liées pour le bien des âmes: de penser, dis-je que le Bon Maître me les avait donnés et laissés dans ce moment critique, pour être mon secours.

Le P. Lambert venait fréquemment nous donner la Messe et nous faisait des instructions bien excellentes, il restait quelque fois la journée; alors nous nous réunissions toutes à la récréation, et il nous faisait dans ce temps un entretien familier propre à nous recréer et à nous instruire également; car il ne perdait pas son temps et aucune de ses paroles n'était inutile.

Quelques jours après notre retraite, je reçus la nouvelle que notre Sœur Perpétue Mougette (175) dont j'ai parlé il y a quelque temps et qui était allée à Bordeaux sa patrie, pour des affaires de famille, venait de terminer sa carrière. Je prévoyais cette mort, depuis surtout que le P. Lambert, qui l'avait quittée depuis peu, m'avait donné des nouvelles peu satisfaisantes sur sa santé. Elle n'avait que 21 ans et elle était une de celles qui s'étaient réunies à Bordeaux dans la maison de Mlle Vincent et que j'étais allée chercher l'année auparavant.

Quoiqu'elle fût bien fervente et qu'elle eût fait de grands progrès dans la perfection, qu'elle eût même des talents, j'avais conçu devant Dieu, le projet de la renvoyer: sa mauvaise santé y avait bien quelque part, mais plus encore parce que je ne la croyais pas appelée dans notre Société. Lorsque j'étais dans cette perplexité et que j'étais en peine par quel moyen je pourrais lui faire agréer ce renvoi, qui devait être bien douloureux pour elle ainsi que pour nous toutes, car elle nous aimait d'une affection bien sincère, et je puis dire que nous lui étions également bien attachées, il n'y avait que la volonté de Dieu qui pût me déterminer à opérer cette séparation.

La Providence vint à mon aide, ou plutôt, elle fit seule, par des moyens pleins de douceur, ce que je n'aurais osé faire qu'avec peine, tant il est vrai,

(175) Perpétue Mougette, cf. p. 96. Tout ce récit de la Mère Barat au sujet de la vocation de cette jeune fille est révélateur de la délicatesse de sentiments de la fondatrice, de sa charité et en même temps de son discernement spirituel comme de son abandon à la volonté de Dieu.

ô mon Dieu, que ceux qui se reposent de tout sur vous, sont en assurance et que tout tourne à bien pour eux; car, comme je l'ai dit, il arriva que je fus obligée de l'envoyer dans sa famille pour arranger ses affaires, et que c'était sa famille elle-même qui demandait sa présence. Lorsqu'elle eut resté quelque temps dans le monde, elle m'écrivit qu'elle ne pouvait plus y tenir, et me demanda instamment de revenir; alors, quoique persuadée que Dieu ne la voulait pas parmi nous, je trouvais trop dur de le lui refuser, persuadée aussi que la volonté de Dieu se manifesterait sûrement, avant qu'elle pût exécuter son retour, si réellement elle n'était pas appelée dans notre Société; je le lui permis donc; c'est alors que sa maladie devint plus grave et qu'elle ne put se mettre en chemin, et qu'elle mourut quelque temps après, dans de grands sentiments de piété, de paix et de résignation. J'admirai comment Dieu avait conduit tout ceci pour arriver à ses fins toujours pleines de miséricorde, puisqu'Il avait couronné cette jeune personne au commencement de sa carrière, lui avait laissé ignorer qu'elle n'était pas destinée à finir ses jours avec nous, ce qui l'aurait accablée, et moi, j'étais délivrée du souci de ce que j'avais à faire envers elle. Néanmoins, nous la regrettâmes toutes bien sincèrement, quoique l'assurance qu'elle jouissait du vrai bonheur où tendaient ses désirs et où elle n'a fait que nous précéder, ne nous permît pas de la plaindre.

Ce fut à cette époque que je reçus Mme de Chasseloup (176): c'est une veuve qui, depuis quelques années, désirait se consacrer à Dieu et quitter le monde; elle avait suivi la Mère Geoffroy depuis quelque temps, et souhaitait ardemment de suivre ses traces; en sorte qu'elle était venue faire la retraite, lorsque le P. Lambert nous la donna pour examiner plus particulièrement devant Dieu ce qu'Il voulait d'elle; et après avoir mis ordre à ses affaires, elle me sollicita de la recevoir.

Je ne pouvais lui en donner l'assurance, puisqu'il n'est pas décidé si nous recevrons des veuves dans notre Société; mais elle s'est contentée de ma bonne volonté à l'admettre après son temps d'épreuve, si la chose est décidée. Cette veuve est de Bordeaux, et, comme toutes celles de son pays, elle a le caractère vif, un grand amour pour l'étude des petites sciences que nous sommes obligées d'enseigner, et, par conséquent, d'apprendre nous-mêmes, quand nous ne les savons pas. Ce qui fait que, quoiqu'elle ne soit pas jeune, elle se porte avec bien du zèle à tout ce qui est le but de notre vocation.

Je reçus avec elle la petite Sœur Joséphine Bonnet (177) qui avait déjà demeuré dans cette maison pendant plus de six mois et qui avait pris alors un si grand ennui de cette maison, qu'elle n'avait point eu de repos qu'elle n'eût obtenu d'en sortir et de rentrer à la Providence, comme je l'ai marqué plus haut. Je crois avoir dit que, peu de temps après sa rentrée dans cette maison, elle avait compris la faute qu'elle avait faite de nous avoir quittées, et qu'elle m'écrivit pour exprimer ses regrets ainsi que ses torts, reconnaissant que c'était une tentation à laquelle elle avait succombé. Je fus inexorable à toutes ses sollicitations, qu'elle me renouvelait de temps

(176) Première veuve qui entre dans la Société du Sacré-Cœur.

(177) Sœur Joséphine Bonnet; cf. notes 71 et 108. Remarquer à la fois la fermeté et la condescendante bonté de la Mère Barat en face de ces vocations hésitantes.

à autre, ou que d'autres me faisaient pour elle. Lorsque la Mère Geoffroy vint ici, elle me témoigna l'intérêt qu'elle portait à cette jeune personne et combien elle serait malheureuse; cependant, toutes ces raisons ne me convainquaient pas, et j'étais bien aise, au cas qu'il fût vrai que Dieu la voulait dans notre Société, ce que je ne voyais pas encore bien clairement, je n'étais pas fâchée, dis-je, de lui faire expier sa faute.

DECEMBRE 1807

Enfin, M. Soyer, notre Grand Vicaire qui s'intéresse particulièrement à notre maison, me pressa et me sollicita tant de la recevoir de nouveau, que je crus voir en cela l'ordre de Dieu.

Cette pauvre petite, aussitôt rentrée, me demanda pardon d'avoir sollicité sa sortie d'auprès de nous, reconnaissant ses torts avec tant d'humilité, me promettant qu'elle ne trouverait plus rien de difficile; ayant bien compris qu'elle ne pouvait être heureuse que dans cette Société, elle en fit autant à chacune de ses Sœurs, auxquelles elle demanda le retour de leur amitié. Nous lui promîmes que nous oublierions le passé; ainsi la paix fut rendue à son âme.

Cependant, comme nous avions fréquemment de petites exhortations, soit du P. Lambert, soit du P. Gloriot, je ne faisais que très rarement la conférence à nos Sœurs qui se plaignaient de mon silence; parce que, disaient-elles, quoique les sermons que nous entendons à la chapelle soient bien bons, nous ne pouvons faire ce qui se pratique entre nous, c'est-à-dire les accusations et pénitences qui nous sont si utiles pour avancer dans la perfection et resserrer notre union.

Je trouvais leurs raisons assez bonnes, mais je ne trouvais pas le temps de les satisfaire; soit les affaires, soit les visites me retenaient toujours. Nous tâchions de nous dédommager à la récréation, surtout celle du soir où l'on est plus réunies. Pour ranimer notre reconnaissance envers Dieu pour le bienfait de notre vocation, j'engageai plusieurs de nos Sœurs à nous raconter par quels moyens la Providence les avait tirées du monde.

La Mère Thérèse et la Mère Geoffroy nous racontèrent toute leur histoire; elles étaient vraiment intéressantes et servirent à nous convaincre de plus en plus des desseins de Dieu sur notre petite Société, et particulièrement sur cette maison, tout en nous animant à répondre à ce qu'Il attend de nous.

Toutes mes Sœurs me sollicitèrent de leur faire à mon tour, le récit de la mienne, ce que je ne crus pas devoir leur refuser, voulant leur faire admirer et louer les miséricordes de notre Divin Maître, non seulement sur moi, mais sur l'établissement de cette petite Société, à laquelle ce qui s'est passé, à mon sujet, est intimement lié (178).

---

(178) Il est intéressant de remarquer la manière à la fois modeste et vraie avec laquelle la Mère Barat évoque discrètement son rôle dans l'origine de la Société du Sacré-Cœur.

Toutes ces relations nous occupèrent pendant grand nombre de récréations, et nous avions non seulement le but de nous édifier mutuellement en nous récréant, mais encore d'obtenir un peu de tranquillité, car, nos bonnes Sœurs, qui ne se voient qu'aux récréations, c'est-à-dire qui ne peuvent parler en liberté qu'à ces heures-là, s'en donnent, c'est un plaisir!... Alors qu'une commençait le récit de sa vie, aussitôt on obtenait le silence; quelquefois on me demandait en grâce de prolonger la récréation, parce que l'orateur était au moment le plus intéressant, j'avais égard parfois à cette demande, mais le plus souvent la cloche coupait la parole et alors on exprimait par gestes le déplaisir, et plus souvent la résignation à la volonté de Dieu, de sorte que j'étais bien charmée, en leur refusant, de leur faire faire un acte de vertu.

Ce serait sans doute ici le lieu de rapporter ce qui est arrivé à chacune de nos Sœurs, c'est-à-dire ce qui a rapport à leur vocation dans cette Société, car chacune, en particulier, eut des preuves manifestes de la volonté de Dieu sur elle et, quoique le récit n'en soit pas aussi intéressant que ceux de celles que j'ai nommées ci-dessus, il y aurait néanmoins à reconnaître également le doigt de Dieu. Cependant, comme ce récit serait trop long et ferait une trop longue digression, je pourrai un jour le donner séparément; surtout celles qui sont les plus intéressantes et qui font mieux connaître les desseins de Dieu sur notre Société, car la vie de la Mère Geoffroy, surtout ainsi que celle de la Mère Thérèse, annoncent des vues particulières de Dieu sur elles et par conséquent sur notre Institut, où elles ont été appelées avec des preuves si manifestes de la volonté de Dieu, qu'il n'y a pas à s'y méprendre, à tel point, pour le dire en passant, qu'il fut dit à la Mère Geoffroy, par un saint prêtre Jésuite, au commencement de la Révolution: «Vous entrerez dans une Société suivant la Règle de Saint Ignace, mais elle n'est pas encore établie, ajoutant: prenez patience».

Cette bonne Mère, d'après cette prédiction, en attendait toujours l'effet; et cependant, comme elle n'y voyait pas d'apparence, pressée intérieurement, de faire quelque chose pour Dieu, ayant un grand zèle, beaucoup de courage et d'amour pour Notre-Seigneur, elle agissait toujours, en attendant. Elle établit successivement deux maisons, et la dernière, dite de la Providence, d'où elle fut obligée de sortir peu de temps après mon arrivée dans cette ville; et les événements, qui l'obligèrent en quelque sorte à quitter la dite maison, ont quelque chose de si extraordinaire, tout ce qui se passa ensuite, le parti qu'elle prit pour s'éloigner de cette ville, et ce que je fis ensuite, c'est-à-dire la proposition que je lui fis faire dans sa retraite de venir s'unir à nous, dans un temps où elle ne s'attendait à rien moins, me prouvèrent que c'était Dieu qui arrangeait toutes ces choses pour l'accomplissement de ses desseins, ainsi que pour vérifier la prédiction du bon Jésuite.

J'ajoute que la Mère Geoffroy était si persuadée qu'elle aurait son effet, que, malgré qu'elle prît un chemin tout opposé, que tout semblait lui être contraire, elle était aussi tranquille, aussi remplie de confiance qu'elle y parviendrait, quoiqu'elle ne fît rien pour y trouver entrée, que si elle eût eu toutes les ressources imaginables pour être admise. Aussi, disait-

elle souvent: «Si c'est la volonté de Dieu, j'y arriverai, ne désirant que son accomplissement (179).

Je coupe court sur cet article, parce que j'aurais trop à dire, comme je l'ai exposé plus haut, et que le récit de ce qui regarde la maison en serait interrompu.

DECEMBRE 1807

Ce fut au commencement de ce mois, que nous fîmes l'ouverture des classes externes; nous écrivîmes une lettre circulaire aux Curés de la ville, pour la leur annoncer, et les prier de nous adresser les enfants pauvres de leur paroisse, nous proposant de leur apprendre leur catéchisme, à lire, à donner le calcul et à travailler.

Nous en eûmes d'abord un nom nombre, parce que notre maison est située dans un quartier très peuplé, et néanmoins nous n'avons pas le désagrément dans celle que nous habitons, qui est séparée de l'autre par un jardin (180), d'entendre le bruit, bien loin de là; car il semble que nous soyons éloignées de la ville, et dans une agréable solitude.

Le jour de la fête de l'Immaculée Conception, qui se trouvant quelques jours après, nous parut une époque remarquable pour mettre ces petits enfants sous la protection de la Sainte Vierge et les lui consacrer. Le P. Lambert agréa ce projet, et voulut bien faire cette cérémonie.

Nous les réunîmes dans notre chapelle, il leur dit la Sainte Messe, à la suite de laquelle il leur fit une petite exhortation à laquelle nos élèves assistèrent; et enfin il fit l'acte de consécration au nom de toutes. Ensuite, nous les conduisîmes dans leurs classes; le Père leur dit encore quelques mots de bonté à chacune. Elles revinrent à Vêpres dans notre Chapelle, et tout se termina par le Salut et des cantiques en l'honneur de la Sainte Vierge (181).

Quelques jours auparavant, j'avais nommé les Maîtresses des pauvres: toutes avaient voulu avoir leur part à cette mission: je louai leur zèle, sans pouvoir leur accorder ce qu'elles me demandaient. Je nommai ma Sœur Bernard (182) maîtresse de la 1ère classe, comme étant exercée dans cette partie, ayant fait cette bonne œuvre, étant à Niort, comme je l'ai dit plus haut. Je lui donnai une adjointe, et quant à la petite classe, j'y mis la Mère Geoffroy, qui n'avait point encore de charge et qui était bien aise d'exercer son zèle; mais comme à raison de sa petite santé et qu'elle serait bientôt employée à d'autres choses je lui donnai la bonne Mère Thérèse pour la relever, quand elle ne pourrait pas; et enfin pour dernière suppléante, la

(179) Ces nouveaux détails sur la Mère Geoffroy complètent les indications données aux notes 162 et 163, cf. p.

(180) L'enclos a environ alors 4 hectares. Le jardin descend en terrasses jusqu'au Clain. Situé au nord de la ville, il est, à cette époque, assez proche de la campagne; le terrain au-delà du Clain n'était pas encore construit, comme il l'est aujourd'hui.

(181) Ce 8 décembre 1807 est considéré comme le jour d'ouverture de l'école des pauvres.

(182) Sœur Bernard a été directrice d'une école à Niort, avant d'entrer au noviciat de Poitiers.

petite Sœur Bonnet (183). Cette classe n'était pas mal partagée puisque je lui donnai pour maîtresses dans les Mères Geoffroy et Thérèse, deux des plus ferventes et des plus remplies de l'Esprit de Dieu de toute la maison; de ces âmes que Dieu s'est choisies et qui Lui sont fidèles.

J'ai eu occasion de parler de la dernière lorsque j'ai touché ce qui regardait mon voyage de Paris, que je la nommai supérieure pendant mon absence, et qu'à mon retour, je la fis mon Assistante; depuis, elle remplit cette charge avec zèle et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Elle aime Dieu avec une ardeur très grande, et est toujours prête à se sacrifier pour Lui; pour tout dire en un mot, elle marche sur les traces de sa patronne Sainte Thérèse. Elle a 30 ans, et depuis environ 7 à 8 qu'elle s'est donnée à Dieu, elle lui a fait de ces sacrifices généreux qui annoncent une grande âme, joignant à cela une humilité profonde et une droiture et simplicité très grandes qui me la font encore plus estimer (184).

En général, mes Sœurs de cette maison sont toutes fort bonnes; il y a cependant du plus ou du moins. La Mère Bigeu (185) est encore une de ces âmes parfaites en qui il n'y a rien à reprendre; elle marche toujours sur la même ligne: le Bon Plaisir de Dieu; c'est une fidélité à ne pas manquer une occasion petite ou grande à Lui faire quelque sacrifice et cela sans qu'il y paraisse, ayant toujours le sourire sur les lèvres, conservant une égalité d'âme que rien ne paraît altérer, quoiqu'intérieurement elle ne sente pas moins vivement; mais elle a le plus grand soin de réprimer tout ce qui serait naturel (186); je la regarde comme une Sainte; et j'ai en elle la plus grande confiance. Elle joint à toutes les qualités de l'âme celles de l'esprit, les talents, un port et une démarche qui inspirent le respect, et tels qu'il convient à une vierge. Elle joint encore le talent, si rare, de savoir allier la douceur et la fermeté, ce qui lui concilie le respect et l'amour de nos élèves, dont elle est Maîtresse générale.

Je ne prétends pas faire ici le portrait de toutes nos Sœurs, ce qui m'éloignerait trop de ma narration, d'autant plus que, quand l'occasion s'en présentera, je pourrai parler de chacune d'elles; mais en général, elles ont toutes la meilleure volonté d'avancer dans la perfection; et si on fait des fautes, on les répare avec humilité et une grande douleur à tel point que, quand je fais la conférence, il y a toujours des larmes répandues quand on s'accuse et cela avec des sentiments de douleur et d'humilité qui me touchent.

J'ai omis de dire qu'à raison des circonstances, nous ne pûmes célébrer la fête de Saint François Xavier (187) notre patron, comme nous l'avions fait l'année précédente; le P. Lambert et moi, nous le trouvâmes plus prudent. Nous lui offrîmes notre hommage dans le secret de notre

(183) * Cf. p. 135.

(184) * Cf. p. 123

(185) * Cf. p. 123.

(186) * Cf. p. 135.

(187) Mesure de prudence puisque le Décret de Dissolution des Pères de la Foi est encore tout récent.

cœur et nous fîmes la neuvaine pour obtenir pour toutes nos maisons toutes les grâces dont nous avions grand besoin dans ce temps malheureux.

Tout ce mois se passa sans qu'il nous arrivât rien de remarquable. Notre pensionnat prenait toujours des accroissements (188) ; les classes externes encore plus ; et ce qui me donnait encore plus de satisfaction, c'est que nos élèves, du moins le plus grand nombre, nous donnaient de la satisfaction... Les Pères Lambert et Gloriot, qui ne s'éloignaient pas encore de la ville, et qui attendaient les ordres de la Providence, ne restaient pas oisifs ; tantôt l'un, tantôt l'autre nous faisait, ainsi qu'à nos élèves, des instructions. J'y eus aussi un autre des leurs : le P. Desmares, qui a un talent particulier pour faire le catéchisme, le fit plusieurs fois à nos élèves ; nous y assistions toutes. Il nous aurait fait un grand bien et surtout à ces pauvres enfants, qui ont besoin d'une instruction si solide dans ces temps malheureux ; mais mal à propos pour nous, et heureusement pour le salut de beaucoup d'âmes, il fut obligé d'aller à Angers faire cette Mission à laquelle j'ai dit qu'ils avaient renoncé par prudence... L'Evêque d'Angers demanda néanmoins qu'ils vinssent et ils se déterminèrent à l'entreprendre. Cependant, il n'y eut que les P.P. Desmares et Enfantin qui, s'appuyant sur le secours de Dieu, allèrent eux seuls faire toute cette Mission, et les autres nous restèrent.

25 DECEMBRE 1807

Nous célébrâmes les fêtes de Noël avec le plus de solennité possible. Quelques jours après, nous distribuâmes les prix à nos élèves, comme à l'ordinaire ; suivis de 8 jours de vacances.

JANVIER 1808

Le 1er Jour de l'An, le P. Lambert nous donna nos étrennes en nous faisant une exhortation ; il s'appuya surtout sur l'instabilité de la vie, pour nous exciter à la ferveur, en nous rappelant que notre pauvre Sœur Perpétue, dont la mort était récente, devait nous convaincre de cette vérité, que peut-être l'année ne se passerait pas qu'il n'y en eût une autre qui l'allât joindre, et qu'en conséquence, de quelle importance il était pour nous d'avancer à grands pas dans la vertu pour nous trouver prêtes pour ce moment. Il répéta plusieurs fois : « Il y en aura peut-être de vous qui ne verront pas l'année 1809 », et cela d'un ton prophétique qui donna à penser à plusieurs de nos Sœurs, non qu'elles craignissent la mort, mais par un sentiment plu vif de mettre à profit le temps et les grâces de Dieu.

Il ne se passa rien de remarquable pendant ce mois. Je mettais toujours à profit le zèle et le séjour de ces Pères auprès de nous, pour me dispenser d'entretenir nos Sœurs dans les conférences que je devais leur faire, me contentant de le faire en particulier ; et encore, je crois leur rendre justice que quoique ce leur fût toujours une grande satisfaction de venir m'ouvrir

(188) En effet fin Décembre 1807 : 24 pensionnaires, 90 externes à l'école pauvre gratuite.

leur âme, quand j'en étais empêchée par mes occupations, elles s'y résignaient avec bien plus de calme que l'année auparavant, ce qui me prouvait que leur vertu devenait plus solide, et aussi parce qu'étant plus occupées, elles n'avaient pas le temps de s'arrêter à mille petites misères qui occupent beaucoup les commençants, surtout quand ils n'ont à penser qu'à leur perfection (189).

FEVRIER 1808

Nous étions effectivement très occupées : notre pensionnat augmentait tous les jours (190) ; plusieurs et même le plus grand nombre de nos Sœurs étaient occupées auprès des enfants, soit aux classes, soit à la surveillance ; ce dernier article surtout, en occupait plusieurs, à raison des Maîtres étrangers qu'il nous faut pour les Arts d'agrément ; soit aussi pour diriger l'ouvrage des enfants, auquel on tient beaucoup dans cette ville... Le temps que chacune peut employer après ces devoirs se passe à étudier et à s'instruire elle-même.

En outre, nous en avons d'une santé languissante, et une surtout, que nous avons cru perdre, qui, tout l'hiver, n'est presque pas sortie de sa chambre, étant malade de la poitrine, il fallait une de ses sœurs pour la soigner.

Si j'ajoute à tout cela notre classe d'externes, composée de 90 enfants, puis une grande maison qui exige des réparations, et un terrain considérable qu'il faut faire cultiver ; tous ces soins ne laissent pas que d'être multipliés, et d'occuper beaucoup, étant joints à nos obligations particulières.

Mais Notre-Seigneur nous aide visiblement, quoique nous soyons bien imparfaites encore; Il semble prendre plaisir dans cette Maison; Il a sans doute égard à la bonne volonté que nous avons toutes de Le servir.

Ce qui me donne aussi de la confusion quelquefois, c'est de voir les personnes du dehors qui nous croient bien parfaites ; et je dis à nos Sœurs : « Nous trompons le public, si nous ne faisons notre possible d'être telles qu'on nous croit.»

J'avais reçu une fille de Niort (191) pour être sœur coadjutrice, dans le courant de Janvier, dont je n'ai pas encore parlé, et qui mérite de trouver ici sa place ; c'est une fille vive, gaie, agissante, et je connus qu'on pourrait l'employer utilement. On la mit aussitôt sous-infirmière pour aider la Mère

(189) Cette réflexion de la Mère Barat dénote la finesse de son sens psychologique et le caractère très humain, autant que surnaturel, de la formation qu'elle donne aux novices.

(190) En effet 3 élèves de plus en Janvier 1808, donc 27 pensionnaires à la date de Février où la Mère Barat écrit cette réflexion.

(191) Sœur Benoit. * cf. p. 123.

Chobelet, qui, parfois, n'est pas trop agissante ; elle s'acquitte très bien de cet emploi, mais la pauvre fille a bien du mal à s'accoutumer ; elle a éprouvé de fortes tentations — qu'elle nous a racontées — quand elle est entrée au noviciat.

Presque tous les jours et surtout la nuit, elle comparait son état actuel avec la vie qu'elle avait menée lorsqu'elle était chez elle, où elle était libre, à son aise ; et elle se disait alors : « Pourquoi es-tu venue te mettre dans cette galère ? Ne pouvais-tu pas te sauver aussi bien qu'ici ? »... La grâce lui disait alors : « Oui, mais cette vie douce, commode, est-elle celle qui mène au Ciel ? » Alors un combat à livrer, et souvent elle ne sortait du lit qu'avec la fièvre et sa chemise mouillée... Enfin la grâca triompha ; et elle n'eut plus d'assauts à soutenir.

Aux approches du Carême, nos Pères furent de nouveau sollicités par Mgr de Bordeaux, de se rendre auprès de lui, pour les envoyer ensuite faire des Missions dans son diocèse. Ce départ auquel nous nous attendions et qui pouvait même être utile au salut des âmes, ne laissa pas que de nous coûter extrêmement. Tous les services qu'ils nous avaient rendus pour notre bien spirituel et les secours que j'en recevais dans ces moments critiques, m'étaient trop précieux pour ne pas les regretter ; mais, me confiant à Notre-Seigneur, je Le priai d'accepter mon sacrifice et d'être Lui seul mon soutien. D'une autre part, ils avaient eux-mêmes le cœur serré de nous laisser dans un temps aussi malheureux, et jamais séparation ne nous avait tant coûté.

Le danger auquel je craignais qu'ils ne s'exposassent en retournant dans une ville où ils étaient si connus, augmentait notre peine; toutes ces considérations n'étaient rien pour le P. Lambert, surtout quand la volonté de Dieu s'était manifestée; ainsi il fut arrêté qu'il partirait les premiers jours de Carême.

Avant la fin du Carnaval, il me conseilla de donner une petite fête à nos élèves, qui leur fit oublier ou plutôt qui les empêcha de regretter celles du monde, en leur donnant congé, suivi d'un goûter, où ils prendraient part avec nous; car ils avaient une vraie affection pour ces enfants, ils leur en avaient donné des marques bien sincères, soit dans les catéchismes qu'ils leur faisaient pour elles uniquement, ou, quand ils pouvaient nous regarder directement, il y avait toujours un article pour elles spécialement; car ils les plaignaient trop d'être venues au monde en ces temps malheureux pour la Religion, pour ne pas les prémunir autant qu'il était possible en les prévenant d'avance des dangers qu'elles auraient à courir et pour cela les fortifier dans la foi. Ils leur disaient la Messe quelquefois à leur intention; en un mot, le P. Lambert, surtout, avait pour elles l'affection d'un Père; cette maison étant en quelque sorte son ouvrage, le regarde comme tel.

MARS 1808

Arriva le jour fixé pour leur départ; mais on ne trouva point de place à la voiture, parce que cette ville étant sur la route de Paris à Bordeaux,

on ne pouvait en obtenir qu'autant que la voiture n'était pas complète, et alors on ne pouvait le savoir presque au moment du départ; il se passa encore plusieurs jours sans pouvoir en rencontrer; enfin, il s'en trouva une, et il vint m'en avertir, mais il ne voulut pas renouveler ses adieux à nos Sœurs, ayant de la peine à nous laisser; car les saints ont un cœur comme les autres, et les malheureuses circonstances où il nous laissait l'intéressaient encore plus à nous.

Le P. Gloriot fut obligé d'attendre une autre occasion, et il se passa encore plusieurs jours jusque là; il lui arriva même des événements qui me faisaient presque augurer que la Providence ne voulait pas son départ, cependant, il s'effectua et ce furent de nouveaux adieux; tout aussi tristes que ceux du P. Lambert; il semblait pressentir ne plus nous revoir en cette vie, ou au moins de longtemps.

Nous nous trouvâmes ensuite, quoique dans le Carême, bien dépourvues de la Parole de Dieu; il est vrai que nous avions pu faire une ample provision et que nous n'étions pas si à plaindre que bien d'autres, de sorte que pour y suppléer un peu, je me remis à faire des conférences de temps en temps; je tâchai de leur rappeler les excellentes choses qu'elles avaient entendues, depuis longtemps; d'autres fois, nous nous réunissions dans la chambre du travail, et une de nous faisait une lecture, tantôt dans l'Ecriture Sainte, d'autres fois dans un petit ouvrage excellent, que le P. Gloriot m'avait conseillé pour nos Sœurs, intitulé: «Moyens de conserver la Présence de Dieu», qu'il estimait beaucoup lui-même, et qu'il portait toujours avec lui.

Je fis une conférence sur le bonheur et la nécessité des souffrances pour une épouse de Jésus; une autre sur les moyens et la nécessité de faire pénitence, d'autres sur l'Obéissance, d'autres enfin pour les exciter à se renouveler dans la ferveur et sur toutes les raisons et les moyens que nous avions de devenir des Saintes; que Notre-Seigneur l'attendait de nous, après toutes les grâces dont Il nous comblait, et sur notre ingratitude, si nous n'y répondions pas.

C'est un article sur lequel j'ai reconnu qu'il fallait que je revinsse souvent, pour nous ranimer au service de Dieu, car je considère les âmes comme une pendule; si on ne la monte de temps en temps, elle ne va plus. Il en est ainsi de quelques-unes de nos Sœurs, qui ont besoin qu'on leur élève l'âme, dont le relâchement est comme le poids qui l'entraîne et l'empêche de produire tout le bien dont elle est capable, et qui l'arrête dans le chemin de la perfection, il faut donc continuellement remonter ce poids pour faire aller tous les ressorts avec plus d'activité.

C'est à peu près dans ce temps que cette petite Sœur, dont j'ai parlé, qui avait été tout l'hiver, malade de la poitrine, tomba dans un tel état de langueur qu'elle ne put plus quitter le lit; elle crachait même ses poumons et le médecin m'avertit qu'elle était mal. Elle pressentait depuis longtemps sa mort prochaine et elle la voyait venir avec joie: elle n'avait que 21 ou 22 ans, et néanmoins elle ne tenait nullement à la vie.

C'était un ange qui nous édifiait par sa patience, sa paix et sa joie au milieu de ses souffrances; je ne sortis jamais d'auprès d'elle sans être consolée et édifiée de ses sentiments et être bien convaincue qu'elle était mûre pour le Ciel.

Depuis qu'elle ne pouvait plus se rendre à la Chapelle, on venait la communier de temps en temps dans sa chambre, mais elle souffrait trop de rester sans rien prendre tant de temps, n'ayant plus de prêtres à notre disposition pour lui porter la Sainte Communion de grand matin. Enfin, ses forces diminuant, on m'avertit qu'il était temps de lui faire administrer les derniers Sacrements; cette nouvelle, bien loin de l'affliger, la remplit de consolation, car elle ne poussait de désirs que pour le Ciel. Elle me demanda avec instances, de faire ses vœux à cette époque, et je le lui accordai avec bien de la satisfaction.

Je fixai cette cérémonie pour le jour de la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, qui se trouvait peu de jours après, parce que, d'ailleurs, on me dit qu'il n'y avait rien à craindre d'attendre jusque là. Je voulus que nos élèves se trouvassent à cette cérémonie touchante, qui pouvait faire sur elles d'heureuses impressions.

Effectivement, M. Pradel, notre Confesseur, voulut l'administrer. Nous allâmes toutes en procession, ainsi que nos élèves, jusqu'à l'infirmerie, où la malade était couchée. Ce Monsieur voulut lui faire une petite exhortation, mais les larmes entrecoupaient ses paroles; pour la malade, elle était rayonnante de joie; nos enfants étaient bien pénétrées. Enfin, je reçus ses vœux, et ensuite, elle fut administrée, c'est-à-dire qu'elle reçut le Saint Viatique et l'Extrême Onction.

Elle n'attendait plus que la mort qu'elle désirait faire pendant que j'étais dans la maison, car on pressentait que je ferais bientôt un voyage; elle passa quelques jours dans le même état, et toutes nos Sœurs, et même des élèves allaient tour à tour lui faire leurs recommandations, c'est-à-dire lui donner leurs commissions pour l'autre monde.

Mais, avant Pâques, elle reprit des forces, elle se trouva assez forte pour aller à la Chapelle pendant la Semaine Sainte et pour aller seule se promener au jardin aux fêtes de Pâques. Elle a continué à aller de mieux en mieux, sans être cependant parfaitement guérie; mais elle peut se rendre utile dans la maison. Elle ne s'est pas vue rendue à la vie sans quelque peine, car elle comptait toucher à son bonheur; il n'y a eu que la soumission à la volonté de Dieu qui ait pu la consoler; ce qu'il y a de vrai, c'est que cette espèce de guérison a quelque chose d'extraordinaire. Je me serais gardée de la demander à Notre-Seigneur, la voyant surtout en si bonnes dispositions, d'ailleurs j'avais eu autrefois lieu de regretter qu'on eût fait pareille demande pour un sujet que nous avions au commencement de notre petite Société, et je n'avais garde de vouloir autre chose que le Bon Plaisir de Dieu.

AVRIL 1808

Ce fut aussi quelques jours avant Pâques que la Mère Grosier m'arriva de Grenoble, où elle s'était rendue après avoir quitté la maison de

Belley (192). Elle amena ma Sœur Emilie Giraud (193), qui était de la première de ces maisons, ainsi qu'une Sœur coadjutrice (194), qui l'avait suivie de Belley. Je les avais fait venir voulant enfin former cet établissement qu'on me demandait à Niort, petite ville à 12 lieues de celle-ci, et pour lequel on me sollicitait depuis plus d'un an. J'avais alors besoin de sujets, pour fournir cette maison; aussi, avais-je prié Mère Deshayes, supérieure de Grenoble, de ne pas disposer de la Mère Grosier, pour sa maison, parce que j'en aurais besoin ici. Je reçus cette ancienne compagne de mes premières années dans la Société avec une vraie joie de nous revoir après une si longue absence, car c'est là toute notre satisfaction de nous réunir quand c'est la volonté de notre Divin Maître; j'eus aussi bien du plaisir à embrasser ma petite Emilie; ainsi veut-elle que je la nomme.

Je ne donnai point d'occupations à ces nouvelles arrivées pendant quelque temps voulant leur donner du repos, pour se délasser des fatigues du voyage. La Mère Grosier en profita d'abord pour faire une petite retraite; ensuite, elle me demanda de faire la grande retraite, ce que je lui accordai, pensant qu'elle ne pouvait profiter d'un meilleur temps, ayant le dessein de l'employer d'une manière qu'elle n'en trouverait plus aisément le loisir... Quant à ma petite Emilie, je l'occupai ensuite au Pensionnat, à diverses petites choses, comme la leçon de Géographie, au Second Cours, et enfin je lui donnai une classe, sans compter qu'elle suivait les études avec les autres.

MAI 1808

Cependant, après Pâques, je m'occupai sérieusement de l'établissement de Niort, soit par lettres avec les personnes qui sont sur les lieux, pour le local, ou soit pour l'approbation qu'il nous fallait des autorités de l'endroit, pour pouvoir nous y établir; soit avec nos Grands Vicaires qui pressaient cette affaire.

Cette maison est plus difficile à former que celles subsistantes ne l'ont été, puisque, quand nous en avons pris possession, il y avait un Pensionnat, une maison montée, et il n'y avait plus qu'à réformer et y mettre notre Règle, mais dans celle-ci, il n'y a rien et il faut tout créer. La difficulté même était de trouver une maison; à la fin on nous en a trouvé une, telle quelle; nous allons travailler tout à neuf.

Malgré toutes ces occupations, je faisais de temps en temps quelques conférences à nos Sœurs; je tâchais de les exciter de plus en plus à avancer dans la perfection en leur faisant comprendre que Notre-Seigneur voulait bien agréer nos services, puisqu'Il nous fournissait de nouveaux moyens de Le glorifier par ce nouvel établissement. Quelle reconnaissance ne Lui devons-nous pas!

---

(192) * Cf. p. 123.
(193) * Cf. p. 123.
(194) * Cf. p. 123.

Je félicitai aussi celles qui y seraient employées, tout en excitant les autres à mieux faire leurs devoirs pour concourir à la perfection de celui-ci. Je préparai ainsi d'avance mes bonnes Sœurs à cette séparation, qui ne devait pas être si douloureuse, puisque je ne m'éloignai que de 12 lieues.

Enfin, aux approches de l'Ascension, les élèves qu'on avait disposées à la Première Communion, depuis longtemps, la firent. Le P. Enfantin nous arriva inopinément, précisément le premier jour de la retraite; je reconnus là la bonté de Notre-Seigneur, qui me l'envoyait si à propos, car il donna tous les exercices de la retraite et il se surpassa à tel point qu'on le comparait au P. Lambert.

Après que cette Première Communion fût faite et que nous eûmes remercié Dieu des bénédictions qu'Il avait daigné répandre sur nos faibles travaux, par les bonnes dispositions qu'Il avait données à ces enfants, je m'occupai sérieusement de mon départ pour Niort; je voulus en prévenir mes Sœurs plus positivement, pensant néanmoins, que pour cette fois, elles étaient prévenues assez d'avance pour n'avoir pas besoin de tant de précautions.

MAI 1808

Je les réunis pour la Conférence, et après avoir exposé tout ce que Dieu avait fait pour nous, les grâces dont Il nous comblait sans cesse, surtout dans ce moment, où Il les avait répandues avec profusion dans cette retraite, tant sur nos enfants que sur nous, je leur ajoutai que nous devions nous regarder comme les plus méprisables de toutes les créatures, si nous n'étions pas déterminées enfin à nous détacher de tout et de nous-mêmes, et à faire à Notre-Seigneur les plus généreux sacrifices, qu'il fallait répondre à la grandeur de notre Vocation, que, dans le monde, quand il s'agissait de quelque intérêt humain, on faisait les plus grands sacrifices pour les faire réussir; que serait-ce de nous, Epouses de Jésus-Christ, si on nous voyait lâches pour ses intérêts? Alors, j'annonçai que mon départ était prochain, que pour m'y disposer, j'allais faire une petite retraite qui durerait jusqu'à la Pentecôte, que j'aurais cependant un peu de temps après pour les voir en particulier, et même, dans ma solitude, si quelqu'une avait un vrai besoin, elle pourrait me trouver. J'ajoutai que je leur donnais, à ma place, celle qu'elles connaissaient; je les tins en suspens quelques moments, tant celle que je désignais sans la nommer, tant toutes mes Sœurs; mais quand je vins à dire: «C'est la Mère Grosier», celle-ci se jette à mes genoux, en pleurant et en suppliant de ne pas l'accabler de ce fardeau. Je n'eus aucun égard à ses réclamations, mais j'eus à la consoler et fortifier une partie de la soirée; de sorte que ce n'était pas le moment que mes Sœurs lui fissent leur soumission; et je les renvoyai au lendemain.

Une grande partie pleuraient de notre séparation prochaine, car quoiqu'elles fussent averties depuis longtemps, cela n'avait pas beaucoup préparé les esprits et encore plus les cœurs; la demande que je leur fis

de leur baiser les pieds avant de nous séparer ne servit pas à les consoler. Il y eut quelques âmes fortes qui se laissèrent faire, mais bien d'autres ne purent s'y résoudre. Voilà à quel point de vertu en sont ces bonnes Sœurs!

Je revins quelques moments à la récréation, et nous tâchâmes de nous fortifier ensemble; ensuite, j'entrai en Retraite (195).

---

(195) Ainsi se termine le Journal de la Mère Barat à Poitiers de 1806 à 1808.
Le 27 juin, elle conduit les Mères Geoffroy et Bernard à Niort, elle y reste jusqu'au 3 juillet, jour où elle revient à Poitiers pour y installer la Mère Grosier comme Supérieure. Puis elle part pour Amiens.